



**PRÉFET
DE LA VENDÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL
DES ACTES
ADMINISTRATIFS**

SPECIAL N° 07 – JANVIER 2022
Recueil publié le 13 janvier 2022

SOMMAIRE DU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
SPECIAL N° 07 – JANVIER 2022
Recueil publié le 13 janvier 2022

PREFECTURE DE LA VENDEE

CABINET DU PREFET

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE

Arrêté du 13 janvier 2022 portant délégation de signature à Monsieur Michel BOUTROUILLE en qualité d'adjoint au chef d'établissement de la maison d'arrêt de LA ROCHE-SUR-YON assurant l'intérim à compter du 21 janvier 2022

DIRECTION INTERREGIONALE DES SERVICES PENITENTIAIRES DE RENNES
MAISON D'ARRET DE LA ROCHE SUR YON

Délégation de signature est donnée à Monsieur Laurent LEFEBVRE, Chef de Détention à la Maison d'Arrêt de LA ROCHE SURYON

DIRECTION INTERREGIONALE
DES SERVICES PENITENTIAIRES DE
BRETAGNE-NORMANDIE-PAYS DE LOIRE

Arrêté du 13 janvier 2022 portant délégation de signature à Monsieur Michel BOUTROUILLE en qualité d'adjoint au chef d'établissement de la maison d'arrêt de LA ROCHE-SUR-YON assurant l'intérim à compter du 21 janvier 2022

Vu le Code de Procédure Pénale notamment en ses articles R 57-8 à R 57-9

Vu le Décret n°2016-1877 du 27 décembre 2016 relatif au ressort territorial, à l'organisation et aux attributions des directions interrégionales des services pénitentiaires et de la mission des services pénitentiaires de l'outre-mer

Vu l'arrêté du 29 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 27 décembre 2016 fixant le ressort territorial des directions interrégionales de l'administration pénitentiaire et de la mission des services pénitentiaires de l'outre-mer

Vu le Décret n° 97-3 du 7 janvier 1997 et l'arrêté du 12 mars 2009 relatif à la déconcentration de la gestion de certains personnels des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire

Vu l'arrêté de la Ministre d'État, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice du 14 septembre 2018 portant nomination et prise de fonction de Madame Marie-Line HANICOT en qualité de Directrice Interrégionale des services pénitentiaires de Rennes à compter du 1^{er} octobre 2018

Vu l'arrêté du 28 décembre 2021 du Directeur de l'Administration Pénitentiaire portant délégation de signature pour la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes

Vu l'arrêté de la Ministre d'État, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice du 3 juin 2020 portant mutation de Monsieur Michel BOUTROUILLE à compter du 1^{er} septembre 2020 en qualité d'adjoint au chef d'établissement de la maison d'arrêt de La Roche-sur-Yon

Vu l'arrêté de le Ministre d'Etat, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice du 8 octobre 2021 faisant l'objet d'un reclassement de Monsieur Laurent LEFEBVRE à compter du 1 janvier 2021 en qualité de chef de détention de la maison d'arrêt de La Roche-sur-Yon

Vu l'arrêté de la Ministre d'État, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice du 18 novembre 2019 portant mutation de Monsieur Jean-Georges LAVAL à compter du 18 mai 2020 en qualité de chef d'établissement de la maison d'arrêt de Fontenay-le-Comte

Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice du 8 juillet 2021 portant mutation de Monsieur Jérôme TRICOT à compter du 1^{er} octobre 2021 en qualité d'adjoint au chef d'établissement de la maison d'arrêt de Fontenay-le-Comte

Arrête :

Article 1^{er}

Madame Marie-Line HANICOT, Directrice Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes, donne délégation de signature à Monsieur Michel BOUTROUILLE, Adjoint au chef d'établissement de la maison d'arrêt de La Roche-sur-Yon, assurant l'intérim pour tout acte ou décision relatifs à la gestion individuelle ou collective des personnes placées sous main de justice, des personnels et ressources humaines, à la gestion économique et financière de la maison d'arrêt de La Roche-sur-Yon, ainsi qu'aux relations partenariales et de communication développées à la maison d'arrêt de La Roche-sur-Yon, et ce dans la limite des fonctions et attributions confiées à la Directrice Interrégionale.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Michel BOUTROUILLE, délégation de signature temporaire du 21 janvier au 1^{er} avril 2022 est donnée à Monsieur Laurent LEFEBVRE, Chef de détention de la maison d'arrêt de La Roche-sur-Yon, à Monsieur Jean-Georges LAVAL, chef d'établissement de la maison d'arrêt de Fontenay-le-Comte et à Monsieur Jérôme TRICOT, adjoint au chef d'établissement de la maison d'arrêt de Fontenay-le-Comte

Article 3

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de La Vendée

Fait à Rennes, le 13 janvier 2022

La Directrice Interrégionale
des Services Pénitentiaires
de Rennes

Marie-Line HANICOT



DIRECTION DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE
DIRECTION INTERRÉGIONALE
DES SERVICES PÉNITENTIAIRES DE RENNES
MAISON D'ARRÊT LA ROCHE-SUR-YON

Tél: 02.51.24.17.00

N° 24 /Sec

Mme Corinne LUNARD

Poste 311

LA ROCHE SUR YON, le 12 janvier 2022

Monsieur le Chef d'Etablissement
de la Maison d'Arrêt de LA ROCHE SUR YON

A

Monsieur le Préfet de LA VENDEE
29, Rue Delille
85922 LA ROCHE SUR YON CEDEX

URGENCE SIGNALÉE

Service Recueil des Actes Administratifs

OBJET / Délégation de signature.

J'ai l'honneur de vous transmettre, sous ce pli, l'arrêté portant délégation de signature de Monsieur **Laurent LEFEBVRE**, Capitaine Pénitentiaire et Chef de Détention de la Maison d'Arrêt de LA ROCHE SUR YON pour inscription au Registre des Actes Administratifs, dans le cadre des élections présidentielles.



Le Chef d'Etablissement,

Régis BROSSAULT

Ministère de la Justice

Direction interrégionale des services pénitentiaires de RENNES

Maison d'Arrêt de LA ROCHE SUR YON

A LA ROCHE SUR YON

Le 12 janvier 2022

Arrêté portant délégation de signature

- Vu l'article R 57-7-97 du code de procédure pénale ;
- Vu l'arrêté du ministre de la justice en date du 22/01/2018 nommant Monsieur Régis BROSSAULT en qualité de chef d'établissement de la Maison d'Arrêt de LA ROCHE SUR YON

Le chef de l'établissement de la MA de LA ROCHE SUR YON

ARRÊTE

Article 1^{er} : Délégation de signature est donnée à Monsieur Laurent LEFEBVRE, Chef de Détention à la Maison d'Arrêt de LA ROCHE SUR YON à l'effet de signer toutes décisions et documents se rapportant aux attributions relatives à l'inscription sur les listes électorales et au vote par correspondance des personnes détenues et définies à l'article R 57-7-97 du code de procédure pénale.

Article 2 : Monsieur Laurent LEFEBVRE, Chef de Détention à la Maison d'Arrêt de LA ROCHE SUR YON, assiste en tant que de besoin le chef de l'établissement de la Maison d'arrêt de LA ROCHE SUR YON dans les attributions pour lesquelles il a reçu délégation de signature à l'article 1^{er} de l'arrêté du chef de l'établissement de la Maison d'Arrêt de LA ROCHE SUR YON lui donnant délégation de signature.

Article 3 : Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs du département dans lequel l'établissement a son siège et affiché au sein de l'établissement pénitentiaire.

Fait à LA ROCHE SUR YON

Le 12 janvier 2022



Le chef d'établissement,

Régis BROSSAULT